

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026**

**Présents** : GIRAUD Cédric, BONIN Florent, ARNAUD Céline, POULLENARD Christophe, BARROT Nicole, MOUGEL Dorian, MARSOT Pascaline, DE TARLÉ Jean-François, SERVE Carole, FLENET Thierry, FRAGNOUD Maud, LEORAT Franck, Julien BOURDILLON.

**Absents excusés** : MEUNIER Nellie, GUILLOT Aurélie.

### **1- Urbanisme**

DP 038 003 26 10009 : Rénovation façade d'un hangar avec la modification des dimensions de deux ouvertures côté voirie, réduction de 190x100mm à 80x100mm, installation de deux fenêtres PVC beige, crépissage façade avec une projeté couleur ocre identique aux bâtiments environnants. **Dossier accepté le 04/05/2026**

DP 038 003 26 10010 : Installation de panneaux photovoltaïques en surimpositions sur toiture existante à usage d'habitation. Le projet comprend la pose de 20 panneaux de teinte noire répartis sur les pans de toiture sud-est et sud-ouest, disposés en 2 lignes de 5 panneaux en portrait sur chaque pan, pour une puissance totale d'environ 9KwC. Les panneaux seront installés parallèlement à la toiture sans modification de la structure existante ni création de surface supplémentaire. **Dossier en cours d'instruction**

DP 038 003 26 10011 : Cabane de jardin de 11m<sup>2</sup> maximum. **Dossier en cours d'instruction**

DP 038 003 26 10012 : Construction d'une véranda sur une terrasse existante. Menuiseries aluminium teinte gros (RAL 2800). Toiture panneaux teinte ardoise avec vitrage. **Dossier accepté le 27/05/2026**

PC 038 003 26 10002 : Construction d'un garage façade Est, réaménagement garage existant en habitation. **Dossier en cours d'instruction**

Cub 038 003 26 10004 : Détachement d'une parcelle de terrain en vue d'une construction. **Dossier en cours d'instruction**

### **2- Comptes-rendus réunions EBER**

-SCOT (Schéma Cohésion Territoriale) Sylvie DESARNAUD élue Présidente du SCOT.

-CTG : Convention Territoriale Globale, approche transversale partant des besoins des familles signée pour 5 ans est en cours jusqu'en 2027.

-Comité de pilotage du captage du Golley : l'eau est de bonne qualité, les taux de nitrates sont inférieurs à la norme. Les communes d'Anjou et Agnin sont autonomes en captage d'eau.

-PLUI : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration par la Communauté de communes a fait l'objet de modifications. Un nouveau planning a été élaboré avec l'objectif d'approuver le PLUI fin 2027.

### **3- Comptes-rendus réunions diverses**

-Copil AFDL (Au Fil de Lambre) : Difficulté financière persistante.

-3 personnes d'Agnin sont nommées pour les Jurés d'Assises.

### **4- Règlement intérieur périscolaire**

La modification des tarifs et du règlement intérieur est en cours d'étude. Aucune modification n'est apportée pour l'instant.

### **5- Modification du foncier du Site unique de l'Eau**

Possibilité de modification de l'implantation en lieu et place du terrain de rugby.

## 6- Délibérations

### N°1 : Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour siéger à la CLECT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les représentants titulaires et suppléants pour le Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Désigne Cédric GIRAUD représentant titulaire et Florent BONIN représentant suppléant.

### N°2 : TE 38 – Eclairage public Rue du Sorbier

Monsieur le Maire présente le projet de financement définitif des travaux sur réseau d'éclairage public : Rue du Sorbier.

Après étude définitive, le coût d'investissement prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **21 784 €**

Conformément aux modalités de financement de l'exercice de la compétence éclairage public de TE38, des participations communales sont sollicitées pour financer ladite opération :

La participation communale aux frais de gestion de TE38 s'élève à : **726 €**

La participation communale prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **9 077 €**

*Le montant de la participation communale définitive aux investissements sera recalculé au prorata des dépenses réelles. Tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération et d'un engagement complémentaire.*

Afin de permettre à TE38 de programmer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement prévisionnel définitif ;
- Du montant définitif de l'appel à contribution aux frais de gestion (contribution budgétaire) de TE38 qui sera appelé deux mois après le début des travaux, en section de fonctionnement – compte 65568 (M57) ;
- Du montant prévisionnel de l'appel à contribution aux dépenses d'investissements (contribution budgétaire) de TE38, qui sera appelé en deux fois, 80% deux mois après le début des travaux puis le solde sur présentation du décompte définitif, en section de fonctionnement – compte 65568 (M57) ;
- De l'obligation d'engager le montant de ces participations au budget de la collectivité.

Le Conseil, entendu cet exposé

- 1- **Prend acte** du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, prévoyant un coût d'investissement prévisionnel TTC de : 21 784 €
- 2- **Prend acte** de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'une contribution budgétaire d'un montant prévisionnel total de : 9 077 €
- 3- **Prend acte** de sa contribution budgétaire définitive aux frais de gestion de TE38 d'un montant définitif de : 726 €
- 4- **Engage** au budget de la collectivité, au compte 65568 (M57) les contributions budgétaires ci-dessus.

### N°3 : Mise à jour du PCS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, il y a lieu de désigner des responsables de commissions qui devront être opérationnels en cas de crise.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de désigner :

-Responsable des Actions Communales :

Titulaire : LEORAT Franck – Suppléant : BONIN Florent

-Responsable communication :

Titulaire : SERVE Carole – Suppléant : BARROT Nicole

-Responsable accompagnement :

Titulaire : POULLENARD Christophe – Suppléant : FRAGNOUD Maud

-Responsable logistique évaluation :

Titulaire : MOUGEL Dorian – Suppléant : ARNAUD Céline

#### N°4 : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe d'une erreur d'inscription budgétaire lors du vote du budget en février 2026, en effet depuis le passage à la nomenclature M57, l'écriture en dépenses imprévues n'est possible de ce fait il y a lieu de transférer la somme de 62 860€ sur une autre inscription budgétaire tel que suit :

020 Dépenses imprévues : - 62 860 €

204182-106 Rue du Sorbier : + 62 860 €

#### 7- Divers

\*Contrats agents signés : un agent administratif en CDI et un agent administratif CDD prolongé.

\*Recherche active de candidature pour le remplacement d'un départ à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet.

Fin de séance à 22h15 le 28 mai 2026

Le Maire,  
Cédric GIRAUD

